

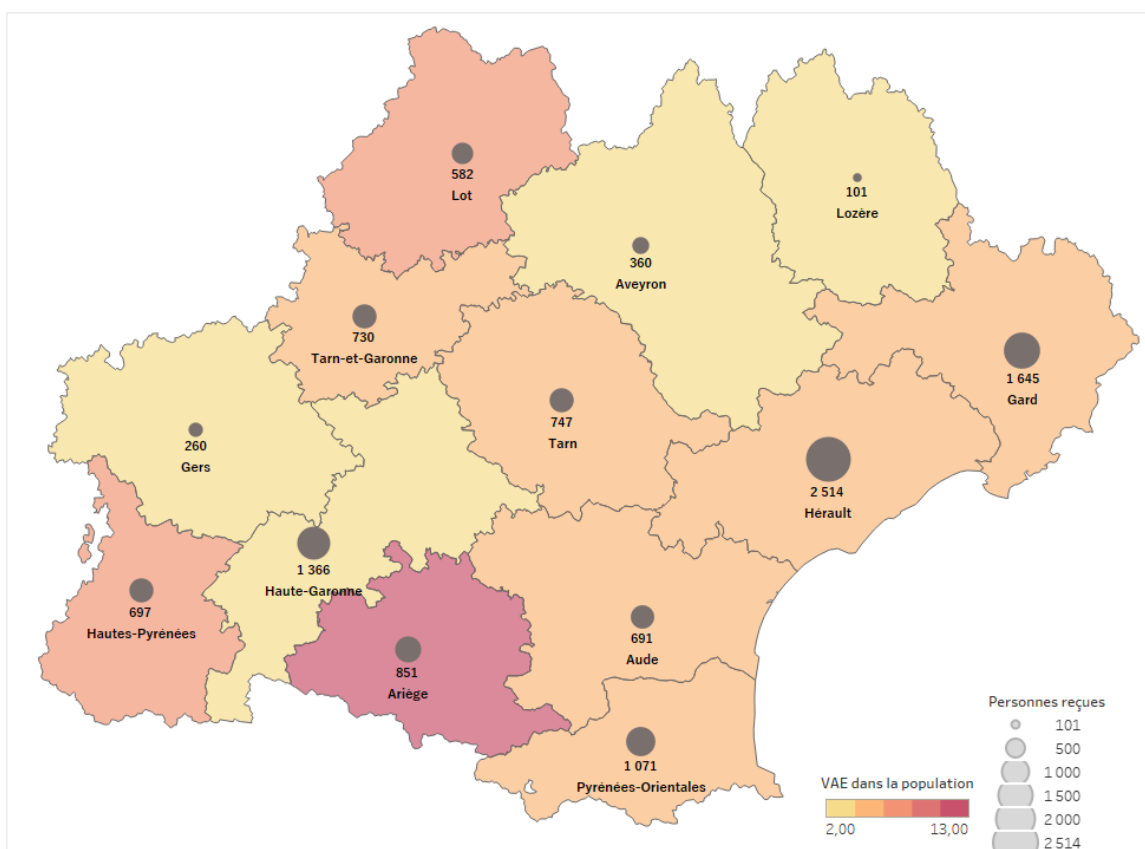
LA VAE EN OCCITANIE

LES PUBLICS ACCUEILLIS EN INFORMATION CONSEIL EN 2019

11 615 bénéficiaires de l'information conseil en VAE

L'information conseil en validation des acquis de l'expérience (VAE) en Occitanie est réalisée par les conseillères des Espaces conseil VAE. Leur rôle est d'informer sur la VAE et d'étudier avec les personnes l'opportunité d'une démarche de VAE, par rapport à un projet personnel ou professionnel. Ces expertes de la VAE accueillent et conseillent toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur statut ou leur niveau de qualification. L'information conseil peut se conclure par une orientation vers la VAE ou sur d'autres dispositifs. L'entrée dans le dispositif de VAE est à l'initiative de la personne et débute par la mise en relation avec un certificateur. Gratuite pour les bénéficiaires, l'information conseil est financée par la Région Occitanie. Les données présentées dans ce document portent sur l'année 2019. Elles sont issues d'une base de données mutualisée des Espaces conseil VAE en Occitanie, mise en œuvre par le Carif-Oref Occitanie sur l'ensemble de la région depuis 2018.

Répartition en % de la population active et nombre des bénéficiaires de l'information conseil en VAE en Occitanie par département



Sources : Insee Recensement de la population 2017. Population active de 15 à 64 ans - Espaces conseil Occitanie. Traitement : Carif-Oref Occitanie

En 2019, 11 615 personnes ont bénéficié de prestations d'informations conseil : informations collectives, conseil individuel, appui renforcé à la démarche de VAE et suivi de l'information conseil. Cela représente une augmentation de 10 % par rapport à 2018.

Caractéristiques des bénéficiaires



**65 % du public sont des femmes,
35 % sont des hommes.**

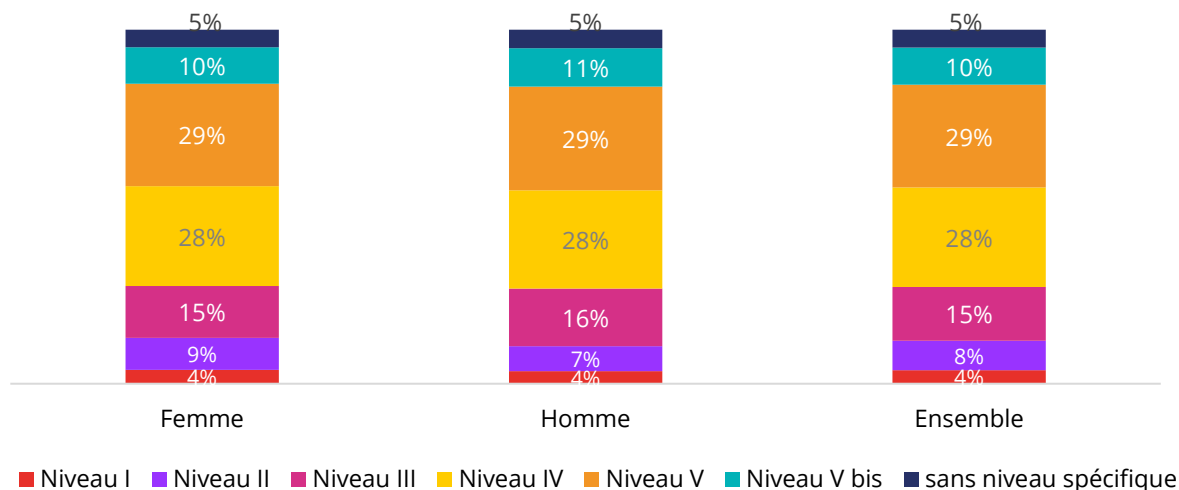
92 % des personnes reçues ont plus de 26 ans.

La part des personnes de 26 à 35 ans progresse : + 29 %. Un tiers (33 %) se situe dans la tranche 36-45 ans. 25 % ont entre 46 et 55 ans. 8 % ont moins de 25 ans (stable par rapport à 2018). Les femmes et les hommes se répartissent dans les mêmes proportions dans les différentes tranches d'âge.

84 % des personnes ont déjà un premier niveau de qualification.

29 % des bénéficiaires ont un niveau V et 28 % un niveau IV. 27 % ont un niveau égal ou supérieur au niveau III. 10 % n'ont encore aucune qualification (niveau V bis ou fin de scolarité obligatoire). Les 5 % de « sans niveau spécifique » regroupent des personnes titulaires de CQP (certificat de qualification professionnelle), ou de titres non-inscrits au RNCP : diplômes étrangers ou certificats d'écoles... Les femmes et les hommes se répartissent de manière similaire sur les différents niveaux de qualification, à l'exception du niveau II : 9 % de femmes contre 7 % d'hommes. Ces constats sont stables par rapport à 2018.

Niveaux de formation d'origine



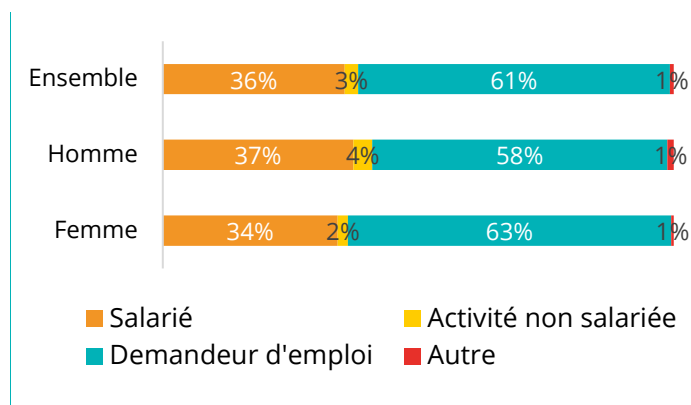
Source : Espaces conseil VAE Occitanie. Traitement Carif-Oref Occitanie.

Dans le tableau suivant, la 1^{ère} colonne indique la nomenclature des niveaux de formation de 1969, utilisée dans ce document. La 2^e colonne fait référence au cadre national des certifications professionnelles, entré en vigueur à partir du 1er janvier 2020.



La majorité des bénéficiaires recherche un emploi

Statut au regard de l'emploi



61 % des personnes reçues par les Espaces conseil VAE sont en recherche d'emploi, contre 51 % en 2018. Les femmes en recherche d'emploi sont plus nombreuses que les hommes (63 % contre 58 % pour les hommes).

Répartition par secteur d'activité

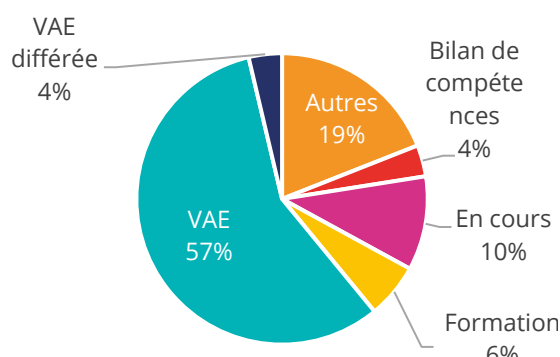
	Femme	Homme	Ensemble
Agriculture	1 %	3 %	2 %
Industrie	3 %	11 %	5 %
Service aux personnes	32 %	9 %	24 %
Commerce	23 %	28 %	25 %
Construction	1 %	11 %	5 %
Services aux entreprises	15 %	12 %	14 %
Fonction publique hors éducation	3 %	4 %	3 %
Education, formation	17 %	12 %	15 %
Autre	5 %	10 %	7 %
Total	7 534	4 081	11 615

Les bénéficiaires de l'information conseil ont une expérience essentiellement dans les services à la personne et le commerce. Suivent les secteurs de l'éducation, la formation et les services aux entreprises. Les hommes sont en majorité issus du commerce (28 %) et des services aux entreprises (12 %). Les femmes travaillent essentiellement dans les services à la personne (32 % contre 36 % en 2018), puis dans le commerce (23 %).

Les projets de VAE

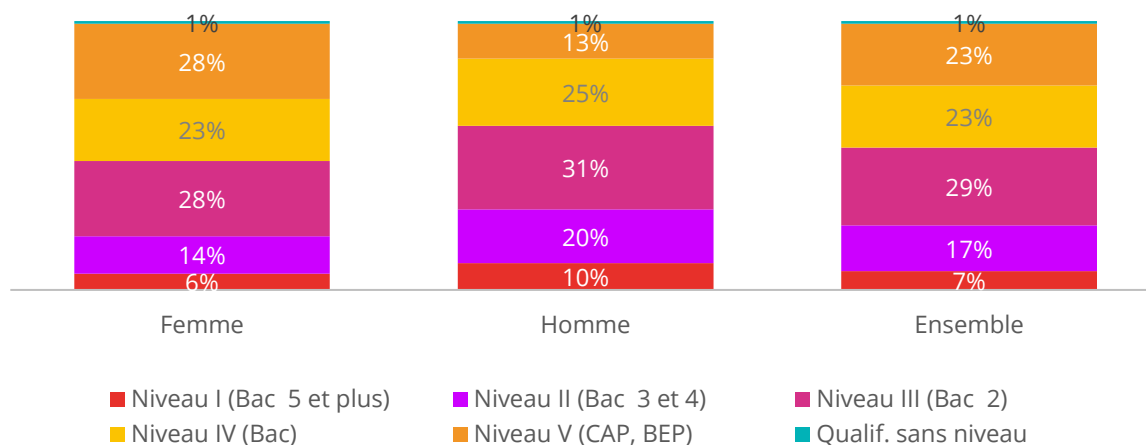
61 % des bénéficiaires ont été orientés vers la VAE

Type d'orientation à l'issue du conseil VAE



La majorité des personnes reçues (7 079) sont orientées vers la VAE. 10 % entrent dans la démarche avant même la fin du conseil. La préconisation de VAE différée peut être à l'initiative du bénéficiaire, en raison de sa situation personnelle. 6 % des bénéficiaires sont orientés vers la formation. Un bilan de compétences est conseillé à 4 % d'entre eux. En revanche, pour 19 % des bénéficiaires, la réalisation de leur projet personnel ou professionnel passe par d'autres modalités que la VAE : reprise ou création d'emploi, reconversion professionnelle, confirmation d'un projet de vie...

Niveaux des certifications recherchées



Chaque bénéficiaire de l'information conseil peut faire 3 hypothèses de certifications. En 2019, 11 648 hypothèses ont été faites par les personnes orientées vers la VAE. Les

niveaux de formation les plus ciblés sont les niveaux III (29 %), IV (23 %) et V (23 %). Les femmes recherchent majoritairement les niveaux V et III, suivis par le niveau IV. Les hommes se positionnent principalement sur les niveaux III puis IV. Ils recherchent des niveaux supérieurs de qualification (I, II) en proportion plus importante que les femmes.

32 % des certifications visées sont des diplômes de l'Education nationale

Les types de certifications recherchées

Typologie des certifications visées	Femme	Homme	Nb d'hypothèses
Diplôme min. Education nationale	34%	35 %	35 %
Diplôme du min. Enseignement supérieur (universités)	14 %	21 %	17 %
Diplôme du min. Santé et des solidarités	20 %	3 %	14 %
Titre professionnel du min. du Travail	12 %	14 %	13 %
Titre d'organisme privé	7 %	9 %	8 %
Certification délivrée par les chambres consulaires	5 %	8 %	6 %
Diplôme min. Sports et animation	3 %	4 %	3 %
Diplôme du min. Agriculture	1 %	2 %	2 %
Certification d'autres ministères	1 %	1 %	1 %
Diplôme du Cnam	1 %	1 %	1 %
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	1 %	1 %	1 %
Total	7 474	4 174	11 648

Les certifications de l'Education nationale sont ciblées dans les mêmes proportions qu'en 2018. En revanche, on note une baisse importante des hypothèses qui concernent le paramédical et le social : moins 4 points qu'en 2018. Les diplômes de l'enseignement supérieur sont plus recherchés (plus 4 points). Les certifications concernant le sport et l'animation sont moins recherchées : moins 7 points. Les CQP font une belle entrée dans le tableau : 161 hypothèses de certification concernent des CQP en 2019.

Top 20 des certifications les plus recherchées

Certifications visées	Niveau de formation	Nombre d'hypothèses
Diplôme d'État d'aide-soignant	V	450
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile	V	309
BTS management des unités commerciales	III	282
CAP accompagnant éducatif petite enfance	V	257
Diplôme d'État de moniteur éducateur	IV	220
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie en structure collective	V	212
Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture	V	201
Bac pro commerce	IV	188
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	III	183
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	V	147
BTS gestion de la PME	III	121
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	III	122
Titre professionnel vendeur(se)-conseil en magasin	IV	113
Titre professionnel manager(euse) d'univers marchand	III	109
BPJEPS spécialité loisirs tous publics	IV	105
Titre professionnel secrétaire assistant(e)	IV	96
Bac pro accueil - relation clients et usagers	IV	84
Titre professionnel assistant(e) de direction	III	81
BP coiffure	IV	78
Bac pro commercialisation et services en restauration	IV	64

Près de 2 000 certifications sont visées par l'ensemble des hypothèses citées en 2019. Les 20 certifications les plus recherchées représentent 32 % de l'ensemble des diplômes visés par les bénéficiaires d'information conseil. Les certifications paramédicales et sociales figurant dans ce « Top 20 » représentent 21 % de l'ensemble des certifications visées. 6 % concernent le commerce et 3 % la gestion d'entreprise.

Les prestations réalisées par les Espaces conseil VAE en 2019

Type de prestation	Nombre de prestations	En % de l'activité
Information collective	1 617	8 %
Conseil individuel VAE	9 645	47 %
Appui renforcé	517	3 %
Suivi VAE	4 479	22 %
Suivi VAE à 6 mois	4 064	20 %
Nbre total de prestations	20 322	100 %

Une même personne peut bénéficier de plusieurs prestations : information collective, conseil individuel, appui renforcé et suivi. La Région finance plusieurs processus afin de connaître la suite des démarches des personnes orientées vers la VAE : le suivi VAE et l'appui renforcé. Le suivi dans les 6 mois de la fin du conseil VAE permet de réduire le décrochage avant d'entrer dans le dispositif. Le suivi représente 42 % de l'activité globale en 2019. L'appui renforcé a été mis en œuvre afin de réduire l'abandon en cours de démarche ; il a été déployé à partir de 2018 sur l'ensemble du territoire régional.

La Région Occitanie a également mis en place un numéro vert spécifique à la VAE

0 800 00 73 73 Service & appel gratuits

Remerciements

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la mission de suivi du dispositif VAE, confiée au Carif-Oref Occitanie. Il est réalisé grâce à la contribution du réseau des Espaces conseil en VAE et de la Région Occitanie.

Pour en savoir plus

Sur le site www.legifrance.fr

- Décret n° 2017-1125 du 4 juillet 2017
- Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » n° 2018-771 du 5 septembre 2018
- Décret n° 2020-262 du 16 mars 2020
- Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020
- Décret n° 2020-372 du 30 mars 2020 du 16 mars 2020
- Ordonnance n° 2020-387 du 1^{er} avril 2020
- Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020

Questions-réponses du ministère du Travail du 7 mai 2020, <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/questions-reponses-par-theme/>

LA VAE EN OCCITANIE **Les publics accueillis en information conseil en 2019**

Responsable de la publication : Pierre Monville

Autrice : Dara Chuard

Traitement des données : Laura Espinasse

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de publication : Mars 2021